



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES



Yvelines
Le Département

Siège social : 12, rue Baragué - Bâtiment 2 - 78390 BOIS D'ARCY
Site Internet: <http://cdty.fr/> - Email : cdtir78@gmail.com

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES (HIVER 2023/2024)

Les épreuves du Championnat départemental de Tir à 10m seront tirées sur 2 week-ends.
Le premier week-end à **MONTESSON** et le second week-end à **BUC**.

DATES :

- Les 18 et 19 novembre 2023 à Montesson : Carabine, Pistolet 10m, Pistolet Standard, Pistolet vitesse 5 cibles) ;
- Les 25 et 26 novembre 2023 à Buc (Carabine, Pistolet 10m, Pistolet Standard, Pistolet vitesse 5 cibles).

HORAIRES: plan de tir détaillé sur le formulaire d'inscription dans « *informations de la compétition*) »

PROGRAMME: Temps indiqués sans les 15' d'essais pour la précision

- Carabine et pistolet : DAMES 3 : 40 coups en 1h00 - CG, JG, CF, JF, DAMES 1,2, SENIORS 1,2 : 60 coups en 1h30
- Pistolet vitesse 5 cibles : CF, JF, DAMES 1,2, CG, JG, SENIORS 1,2,3 : 40coups
- Pistolet standard : JF, DAMES 1,2, CG, JG, SENIORS 1,2,3 : 40 coups

Les athlètes sont invités à se présenter avant pour ne pas déranger leurs voisins lors de la mise en place.

INSCRIPTIONS:

- Le formulaire d'inscription ainsi que le plan de tir sont disponibles sur le lien suivant : <http://inscription.cdty.fr/>
- Les engagements sont nominatifs et les tireurs doivent choisir leur série pour chaque discipline tirée.
- Les inscriptions doivent être effectuées **avant** la date de clôture fixée au **12 novembre 2023**.
- Le paiement des engagements est à envoyer directement au trésorier du **Comité Départemental des Yvelines (C.D.T.Y. adresse ci-dessous)** ou transmis à cette même adresse par votre club suivant vos règlements internes (indiquer nom, prénom, licence FFTir et disciplines pour chaque tireur).
- En cas de problème, vous pouvez joindre le comité départemental d'organisation du championnat par email à l'adresse compet.cdty@gmail.com (Sylvie Collot)

Pour les tireurs hors département il est impératif d'envoyer :

- le règlement de l'engagement au trésorier du comité : Mr Lionel De CEUYPER 4, rue Gaston MONMOUSSEAU 78280 GUYANCOURT.
- Une copie par email de la dérogation pour le match demandé, signée par le département d'origine.

COMPOSITION DES EQUIPES : Les équipes sont faites automatiquement à partir des résultats individuels.



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES



Yvelines
Le Département

Siège social : 12, rue Baragué - Bâtiment 2 - 78390 BOIS D'ARCY
Site Internet: <http://cdty.fr/> - Email : cdtir78@gmail.com

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES (HIVER 2023/2024)(suite)

PRIX DES ENGAGEMENTS :

Carabine, Pistolet	SENIORS & DAMES	16,00€
	JUNIORS & CADETS	9,00€
Pistolet Vitesse et standard	SENIORS & DAMES	13,50€
	JUNIORS & CADETS	8,00€

Informations complémentaires

- Les règles I.S.S.F. seront appliquées, se reporter aux feuilles RGS.
- Les tireurs sont priés de se présenter au minimum **45 minutes avant le début** de leur série pour le contrôle des armes et des vêtements (contrôle au pas de tir).

Les diplômes (Dames et Senior) et des médailles (Cadets et Juniors) du Championnat Départemental de tir 10 mètres seront transmis aux présidents de club lors de la réunion de janvier du Comité Directeur du CDTY

Le Directeur de Tir :

Sylvie COLLOT

Le Président du C.D.T.Y :

Yves ROUSSE